



Bureau de développement des télécommunications (BDT)

Réf.: BDT/IEE/RME/DM/318

Genève, le 21 juin 2013

- Aux Administrations
- Aux Autorités nationales de régulation des Etats Membres de l'UIT
- Aux Membres de Secteur de l'UIT

Sujet: **Atelier de haut niveau de l'UIT sur les aspects réglementaires et économiques de l'itinérance
Genève (Suisse), 23 et 24 septembre 2013**

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur d'inviter votre organisation à participer à l'atelier de haut niveau de l'UIT sur les aspects réglementaires et économiques de l'itinérance, qui se tiendra à Genève (Suisse) du 23 au 24 septembre 2013.

Cet atelier est organisé en coordination avec le Bureau de la normalisation des télécommunications (TSB) à l'intention de hauts représentants de ministères, d'organismes de régulation et d'opérateurs des télécommunications/TIC.

L'objectif de cet atelier de haut niveau est de faire le point de l'évolution des services d'itinérance mobile internationale, en analysant en particulier les mesures économiques et réglementaires qui ont été prises pour faire baisser les prix et renforcer la concurrence sur ce marché. Les participants devraient débattre des bonnes pratiques et des recommandations formulées à partir des initiatives qui ont eu des incidences positives sur le marché des services d'itinérance mobile internationale, entraînant une baisse des prix, en favorisant une plus grande concurrence et en assurant la protection des utilisateurs, et procéder à des échanges de vues sur les moyens à mettre en oeuvre pour apporter de nouvelles améliorations. Les résultats du Rapport de l'UIT intitulé "Services d'itinérance mobile internationale: aspects réglementaires et économiques" seront présentés pendant cet atelier.

Vous trouverez en annexe le programme provisoire de l'atelier. Les délégués sont invités à prendre part activement aux travaux des groupes de discussion. Les délégués qui souhaitent intervenir au cours de l'une des sessions prévues dans le programme provisoire sont priés de se mettre en rapport avec les personnes à contacter dont le nom est indiqué ci-dessous **avant le 26 août 2013**. Les intervenants retenus seront informés d'ici au 6 septembre 2013. Toutes les informations concernant cet atelier de haut niveau sont accessibles en ligne à l'adresse: www.itu.int/en/ITU-D/Regulatory-Market/Pages/.

En outre, je vous informe qu'une bourse partielle par pays sera accordée, sous réserve des ressources financières disponibles, afin de faciliter la participation des pays les moins avancés ou des pays en développement à faible revenu (www.itu.int/en/ITU-T/info/Pages/resources.aspx). Le formulaire de demande de bourse est disponible sur le site web de l'atelier. Toutes les demandes de bourse doivent être approuvées par l'Administration compétente de l'Etat Membre de l'UIT demandeur et retournées à l'UIT au plus tard le **19 août 2013**.

L'inscription s'effectuera en ligne sur le site web consacré à l'atelier. Nous vous prions de bien vouloir confirmer votre participation en vous inscrivant avant le **13 septembre 2013**. Un service d'interprétation sera assuré en fonction des demandes des participants. En conséquence, nous vous invitons à indiquer sur le formulaire d'inscription, **avant le 10 juillet 2013, si vous avez besoin de langues autres que l'anglais**. En fonction des demandes qui auront été faites avant cette date, et à condition qu'il y ait au moins cinq demandes pour une langue donnée, un service d'interprétation sera assuré dans la langue demandée.

Pour tout renseignement concernant cet atelier, veuillez vous mettre en rapport avec M. Makhtar Fall, Chef de la Division de l'environnement réglementaire et commercial, par courriel (makhtar.fall@itu.int) ou par téléphone (+41 22 730 6256/730 5709), ou avec Mme Carmen Prado-Wagner (carmen.prado@itu.int).

Je compte sur votre participation active à cet atelier de haut niveau.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

[Original signé]

Brahima Sanou
Directeur

Annexe: Programme provisoire



Atelier de haut niveau de l'UIT sur les aspects réglementaires et économiques de l'itinérance mobile internationale

Genève (Suisse), 23-24 septembre 2013

Programme provisoire

L'objectif de cet atelier de haut niveau est de faire le point de l'évolution des services d'itinérance mobile internationale (IMR), en analysant en particulier les mesures économiques et réglementaires qui ont été prises pour faire baisser les prix et renforcer la concurrence sur ce marché. Les participants devraient débattre des bonnes pratiques et des recommandations formulées à partir des initiatives qui ont eu des incidences positives sur le marché des services d'itinérance mobile internationale, en entraînant une baisse des prix, en facilitant une plus grande concurrence et en assurant la protection des utilisateurs, et procéder à des échanges de vues sur les moyens à mettre en œuvre pour apporter de nouvelles améliorations.

Lundi

8 h 30 – 9 h 30 ***Enregistrement des délégués***

9 h 30 – 9 h 45 ***Cérémonie d'ouverture***

- ▶ M. Brahim Sanou, Directeur du BDT
- ▶ M. Malcolm Johnson, Directeur du TSB

9 h 45 – 11 heures ***Vue d'ensemble de la croissance des services mobiles et importance accrue de ces services pour l'économie***

Présentation de la première partie du Rapport de l'UIT sur l'itinérance par M. Dimitri YPSILANTI, expert de l'UIT

- Dispositifs mobiles: croissance et utilisation comme outil principal de communication
- Multiplication des déplacements internationaux et des communications internationales
- Problème du prix élevé de l'itinérance pour les services de téléphonie et de transmission de données
- Pourquoi les prix de l'itinérance sont-ils élevés?
- Itinérance transfrontière ou itinérance par inadvertance

Intervenants à déterminer.

Pause-café

11 h 15 – 12 h
30

Activités de l'UIT en matière d'itinérance: résultats et incidences escomptées

Exposé de M. Makhtar Fall, UIT/BDT

- Résultats de la Conférence mondiale des télécommunications internationales (CMTI-13)
- Règlement des télécommunications internationales (RTI)
- Nouvelles dispositions relatives à l'itinérance mobile internationale
- Activités menées par la Commission d'études 3 de l'UIT-T sur l'itinérance mobile internationale et la Recommandation D.98

Intervenants à déterminer.

Déjeuner

14 heures –
15 h 30

Faire face au problème des prix élevés de l'itinérance mobile internationale

Présentation de la deuxième partie du Rapport de l'UIT sur l'itinérance par M. Dimitri YPSILANTI, expert de l'UIT

- Structure des coûts de l'itinérance (éléments pris en compte par les opérateurs pour le calcul des coûts et qui expliquent le coût élevé de l'itinérance)
- Initiatives prises par les entreprises (modèles économiques appliqués, existence ou non d'une méthode tarifaire, bonnes pratiques) et progrès techniques
- Existence de solutions pouvant se substituer à l'itinérance – autres procédures d'itinérance
- Initiatives nationales, régionales et internationales

Intervenants à déterminer.

Pause-café

15 h 45 – 17
heures

Initiatives prises par le secteur privé concernant l'itinérance mobile internationale

- Initiatives de l'Association GSM concernant l'itinérance mobile internationale
- Transparence des prix de détail de l'itinérance mobile internationale
- Etudes de cas par pays

Intervenants à déterminer.

Mardi

9 h 30 – 12 h 15 **Mesures politiques et réglementaires: bonnes pratiques et recommandations proposées aux niveaux national, régional et international**

Présentation de la troisième partie du Rapport de l'UIT sur l'itinérance par M. Dimitri YPSILANTI, expert de l'UIT

- Protéger les consommateurs et leur donner des moyens d'action: sensibilisation des consommateurs aux coûts de l'itinérance
- Solutions axées sur le marché propres à faciliter l'utilisation par les utilisateurs de solutions de rechange
- Initiatives réglementaires:
 - Régulation des prix de gros: possibilités et détermination des coûts?
 - Régulation des prix de détail: possibilités et incidences?
- Questions relatives à l'imposition
- Choix structurels d'ordre réglementaire propres à stimuler la concurrence dans le domaine de l'itinérance mobile internationale

Intervenants à déterminer.

12 h 15 – 12 h 30 **Conclusions et clôture de l'atelier de haut niveau**
